

Avis de constitution

SOCIETE « MAILLOT DE BABI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot
332, Ilot 4172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAILLOT DE BABI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'international :

- Achat et vente d'équipements sportifs (Maillots, chaussures ...)
- Création de podcast
- Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot
332, Ilot 4172

Dirigeant(s) M DOUCOURE PAPIS MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09414 du 16/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56060/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

